

PORTRAIT

De contrôleuse à experte CND dans le domaine du nucléaire

Anne-Marie Roy est une figure emblématique des CND dans le domaine du nucléaire. Experte reconnue et impliquée dans plusieurs instances, elle s'est également engagée dans la promotion des métiers du nucléaire auprès des femmes. Portrait.

DUT de mesures physiques en poche, Anne-Marie Roy débute sa carrière chez EDF, en 1983, acceptant de réaliser des contrôles sur sites, se déplaçant de chantier en chantier. Aujourd'hui, c'est en qualité de responsable Ingénierie de Qualification chez Omexom NDT Engineering & Services, une entreprise qui développe et qualifie des procédés automatisés dans le but de réaliser des opérations d'examen non destructifs en centrale nucléaire, que l'experte dirige une équipe de chefs de projet, d'ingénieurs et techniciens END en charge de la qualification des méthodes et techniques mises en place sur les centrales nucléaires d'EDF.

Un parcours évolutif et cohérent, du contrôle sur le terrain à l'expertise. Pour autant, atypique ! Seule femme de son équipe à ses débuts, Anne-Marie Roy ne bénéficiait, dans les années 1980, ni de vestiaire féminin ni de chaussures de protection à sa taille (pas facile de trouver chaussure à son pied parmi des modèles homme lorsque l'on chausse du 36 !). Et même ensuite, combien de fois l'a-t-on prise pour une secrétaire ? « À l'époque, je devais prouver que c'était bien moi l'experte. Souvent, mes interlocuteurs faisaient plus confiance aux hommes alors que ce n'était pas justifié. L'avantage d'être une femme, lorsque l'on est sous-représentée, est sans doute que l'on est plus facilement repérée. Pour autant, en tant que femme il faut avoir du caractère – à ne pas confondre avec un sale caractère comme je peux l'entendre parfois de la part de certains hommes ! Il faut en vouloir », explique Anne-Marie Roy précisant



Anne-Marie Roy
Spécialiste du contrôle
par ultrasons.

que ce manque de reconnaissance des femmes est aujourd'hui de moins en moins vrai.

Initialement embauchée par EDF pour satisfaire les quotas de femmes en vigueur à l'époque, Anne-Marie Roy démarre sur le terrain, en se formant au métier de contrôleur non destructif. Elle décide ensuite, après dix années passées sur les chantiers, de changer d'unité pour se déplacer moins et être présente pour ses enfants. Elle devient « expert ultrasons » au niveau de l'approvisionnement des pièces, avec de nouveaux challenges : être force de proposition et trouver des solutions lorsque cela est nécessaire.

Dotée de cette assurance qu'ont les experts expérimentés, elle décide au bout de 11 années dans ce service de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale. En 2005, elle quitte EDF et devient consultante avant de fonder, avec une équipe d'experts seniors, la société NuclExpert, conseil et expertise technique pour les industries du nucléaire, en 2008.

Femme dans un milieu professionnel où les hommes sont majoritaires, salariée

puis consultante et entrepreneure : Anne-Marie Roy ajoute à une ligne à son CV cette même année 2008, en devenant experte judiciaire, un titre acquis après avoir suivi une formation en cours du soir. Son rôle : apporter sa vision technique aux magistrats.

Quid de la rencontre avec Omexom NDT Engineering & Services ? En 2018, Anne-Marie Roy commence à travailler avec les équipes d'Omexom en tant que prestataire sur deux dossiers portant sur des projets de long terme. En 2019, l'un des responsables de l'entité lui propose de remplacer le chef de service qui veut changer de mission. Proposition acceptée ! Anne-Marie Roy fête ainsi sa première année au sein de l'entreprise de services. Facilitateur des équipes projets, elle doit faire monter en compétences les membres de son équipe en développant des procédés multi-méthodes et techniques END afin d'affiner les performances et sécuriser les résultats.

« Omexom NDT E&S conçoit et développe des robots téléguidés, des porteurs, en mesure de reproduire les gestes manuels sur les chantiers. Ils remplacent les hommes de terrain qui ne peuvent aller que quelques minutes dans les zones à risques. Ces porteurs recherchent les suspicions de défauts dus, notamment, aux phénomènes de dégradation des structures en métal. À titre d'exemple, dans le cas d'un contrôle par ultrasons – mon domaine de prédilection – le porteur va reproduire des mouvements de balayage pour détecter les éventuels défauts. Ce type d'opération doit être qualifié », indique Anne-Marie Roy.

Expertise et engagements

Il faut également prévoir la relève, car d'ici quelques années, Anne-Marie Roy prendra probablement sa retraite. Une charge qu'accepte bien volontiers l'experte qui aime rappeler qu'elle a bénéficié d'une telle confiance de la part de l'un de ses responsables chez EDF. « Lors de ma deuxième partie de carrière, j'ai pu monter en compétences techniques grâce à l'un de mes mentors qui m'a transmis ses connaissances mais également m'a accordé du temps pour échanger sur telle ou telle situation et les moyens de contrôle sélectionnés. Selon moi, il est important, dans mon métier, de pouvoir discuter, confronter des idées, justifier les solutions choisies, pour ne pas être seul(e) face à ses décisions », souligne la spécialiste des CND.

L'échange entre pairs et la transmission des connaissances font également partie du quotidien d'Anne-Marie Roy. En 2018, elle publie un livre « les END dans le nucléaire civil » qui traite de l'utilisation de normes et codes dans ce secteur industriel. Anciennement élue au conseil d'administration de la Cofrend (Confédération française pour

les essais non destructifs), elle a également occupé le poste de Vice-présidente communication et événementiel de la Cofrend pendant quelques années. Elle anime un groupe d'experts en charge de la création d'une nouvelle certification. Sa démarche : apporter neutralité et éthique, en qualité de consultante et entrepreneure indépendante (avant sa récente embauche).

Anne-Marie Roy est, depuis novembre 2016, membre élue à la Chambre de commerce et d'industrie de l'Essonne et représente les entreprises de service de moins de 20 salariés.

Anne-Marie Roy est, par ailleurs, membre active du conseil d'administration de WIN (Woman in nuclear), une structure créée par des pionnières dans les années 1990, dont l'objectif est de promouvoir les femmes dans les métiers de l'industrie nucléaire, d'encourager et d'orienter les étudiantes vers des études et carrières scientifiques ou techniques.

Celle qui a été désignée, en décembre 2009, ambassadrice de l'entrepreneuriat par la Commission européenne

dans le cadre du projet FAME afin de promouvoir l'esprit d'entreprise au féminin en France, est également membre du comité de lecture Prix annuel Fem'Energia, qui a vocation à encourager et soutenir financièrement des femmes passionnées par le secteur du nucléaire.

Un parcours exemplaire, à plus d'un titre ●

✉ Yaël LANDAU



© Gilles Paire/AdobeStock